



Fondation canadienne pour l'innovation

Mémoire présenté au
Comité permanent des finances
de la Chambre des communes

Consultations prébudgétaires 2013

Le 7 novembre 2013

BÂTIR SUR DE SOLIDES ASSISES

Assurer le financement stable des infrastructures de recherche du Canada

Les investissements du gouvernement du Canada dans la recherche de pointe dans les universités, les collèges et les hôpitaux de recherche renforcent l'excellence scientifique essentielle pour produire les nouvelles idées et le savoir. Ils permettent également d'appuyer la formation de personnel hautement qualifié nécessaire pour innover dans tous les secteurs et pour améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens.

Les résultats de ces investissements sont éloquentes. Alors que les Canadiens ne représentent que 0,5 pour cent de la population mondiale, nos chercheurs produisent près de 5 pour cent des publications scientifiques les plus citées au monde. Selon une récente étude du Conseil des académies canadiennes, la recherche canadienne se classe au 6e rang au monde pour ce qui est de son impact global¹.

Selon le plus récent rapport du Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation, il est essentiel de mettre en place un solide système national de recherche et d'innovation pour assurer la prospérité à long terme du Canada au 21e siècle². Le gouvernement du Canada – par l'entremise de ses organisations de recherche et en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les universités, les collèges, les centres de sciences de la santé et leurs partenaires du secteur privé et du secteur sans but lucratif – appuie le talent, les connaissances et l'innovation qui apportent à tous les Canadiens, des avantages d'une importance fondamentale pour la société, l'environnement, l'économie et la santé. Un autre rapport publié récemment par le Conseil des académies canadiennes indique que le soutien financier accordé fait en sorte que le milieu canadien de la recherche se porte bien, qu'il est en croissance et qu'il contribue à la capacité du Canada en matière d'innovation³. Il est évident que les investissements importants des 20 dernières années ont contribué à transformer le Canada en l'une des sociétés axées sur la recherche et le savoir les plus florissantes du monde.

En continuant d'investir dans un environnement de recherche dynamique qui couvre l'ensemble des disciplines et du spectre de la recherche – de la découverte à la recherche appliquée – nous pourrions soutenir et renforcer l'excellence et la compétitivité de la recherche canadienne. De tels investissements permettraient aussi de maintenir un environnement de recherche et de formation de calibre mondial offrant les infrastructures nécessaires aux meilleurs chercheurs et étudiants les plus talentueux pour relever les grands défis de la société.

¹ Conseil des académies canadiennes, L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012. p.49.

² Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation, L'état des lieux en 2012 – Le système de sciences, de la technologie et de l'innovation au Canada : Aspirer au leadership mondial

³ Conseil des académies canadiennes, L'état de la science et de la technologie au Canada, 2012. p.xii.

Qu'il s'agisse de travaux en génomique, en imagerie médicale, en technologies de l'information et des communications, des matériaux ou en gestion des données volumineuse, il est apparent que les chercheurs aujourd'hui ne peuvent simplement pas faire de la recherche de calibre mondial sans avoir accès à des infrastructures de recherche de pointe.

Par conséquent, la FCI recommande que :

1. Le gouvernement du Canada renforce son appui aux activités de recherche et développement technologique de calibre mondial, par l'entremise des organismes fédéraux de financement de la recherche, afin d'accroître l'excellence de la recherche, de promouvoir les partenariats entre les secteurs et de renforcer la capacité de faire de la recherche numérique;
2. Le gouvernement du Canada procure un financement annuel stable et prévisible à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) qui permettra au pays de maintenir son avantage concurrentiel durement acquis en recherche et développement technologique dans les établissements postsecondaires.

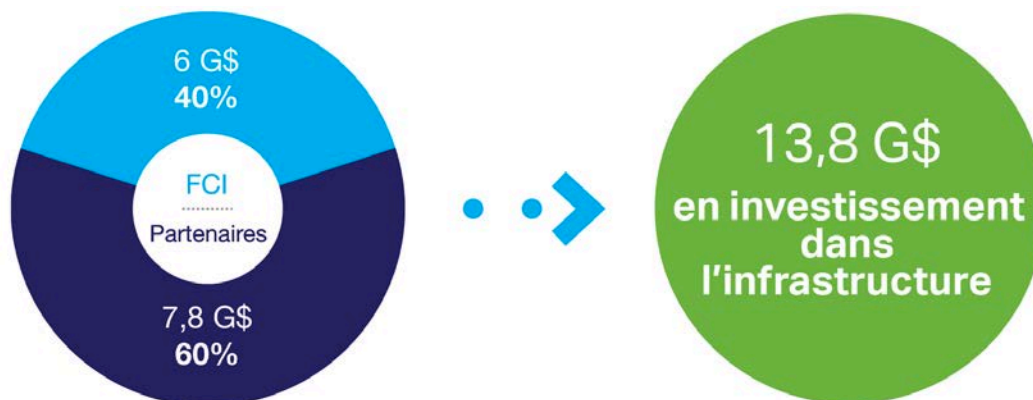
Une pierre angulaire du paysage de la recherche au Canada

Depuis plus de 15 ans, la Fondation canadienne pour l'innovation renforce la capacité du Canada à mener des recherches de calibre mondial en investissant dans l'infrastructure de recherche de pointe.

Seul organisme de financement des outils, de l'équipement, des laboratoires et d'autres types d'infrastructures de recherche au Canada, la FCI est une composante vitale du système de financement de la recherche. Les contributions de la FCI complètent les investissements du gouvernement fédéral en recherche par l'entremise des organismes fédéraux de la recherche – le CRSNG, les IRSC, le CRSH et Génome Canada. Et ce système fonctionne!

Une organisation qui a fait ses preuves. Des investissements responsables.

Depuis sa création, la FCI a investi quelque 6 milliards de dollars dans des installations de recherche de pointe. Grâce à un modèle de financement unique, ces investissements ont permis de mobiliser près de 8 milliards de dollars auprès de partenaires financiers – provinces, établissements, secteurs privé et à but non lucratif.



L'importance de maintenir nos efforts

La communauté de recherche apprécie les investissements du gouvernement du Canada consentis par l'intermédiaire des conseils subventionnaires et de la FCI en vue de soutenir la recherche et les infrastructures de calibre mondial. Comme nous l'avons mentionné précédemment, ces investissements portent fruit.

Ce succès est toutefois précaire. Le Canada a profité d'un remarquable recrutement de chercheurs rendu possible par la création de la Fondation canadienne pour l'innovation, du Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada, du Programme des chaires de recherche du Canada et d'autres programmes exceptionnels. Nous devons toutefois garder à l'esprit le contexte de concurrence mondiale où l'afflux des cerveaux peut se traduire demain par un exode si les investissements dans la recherche et l'innovation ne sont pas maintenus.

Le rapport intitulé *Paradoxe dissipé : Pourquoi le Canada est fort en recherche et faible en innovation* (Conseil des académies canadiennes, 2013) souligne que de tels investissements engendrent l'excellence scientifique essentielle pour :

- former du personnel hautement qualifié, à la fine pointe du progrès de la science et du développement technologique, en vue de renforcer la capacité d'innovation des entreprises canadiennes;
- assurer aux chercheurs canadiens et à leurs partenaires un accès aux réservoirs de connaissances les plus modernes de la planète et aux dernières avancées technologiques;
- rendre le Canada plus attrayant pour les investissements du secteur privé dans des activités centrées sur le savoir, qui nécessitent de manière absolue un accès à des compétences et installations de classe mondiale.

L'heure est à l'engagement et à la planification

Pourquoi maintenant? Il faut beaucoup de temps pour réaliser des projets d'infrastructure de recherche de calibre mondial. Chaque projet doit faire l'objet d'une planification soignée et d'un processus d'évaluation au mérite rigoureux. De plus, le cadre de financement de la FCI fait intervenir de nombreuses parties prenantes – les provinces, les établissements et les secteurs privé et à but non lucratif. Tous ces acteurs doivent prendre le temps de planifier leurs investissements, ce qu'ils peuvent faire de façon plus efficace lorsqu'il y a engagement financier à plus long terme.

Un financement annuel, stable et prévisible : planifier l'avenir

La FCI espère que le gouvernement fédéral s'engagera dans le Budget 2014 à fournir un financement annuel, stable et prévisible suffisant pour soutenir les grandes réalisations en recherche du Canada et veiller à ce que notre pays demeure une puissance mondiale dans le domaine de la science et technologie.

Une telle approche aiderait les universités et les collèges à mettre en place des stratégies de recherche efficaces, à se concentrer sur les domaines prioritaires et à planifier à long terme. Un financement stable et prévisible permettrait aussi au gouvernement du Canada, et aux gouvernements provinciaux qui octroient du financement aux établissements, de mieux prévoir leurs investissements futurs. Enfin, les

entreprises pourraient établir des collaborations à long terme et mieux évaluer le rendement possible du capital investi en recherche et développement.

La FCI estime que les besoins en infrastructure de recherche se situeront entre 400 et 450 millions de dollars par année. Ce montant est conforme aux investissements du gouvernement du Canada à la FCI au cours des 15 dernières années.

Notre analyse indique également qu'au cours des prochaines années, la FCI devra répartir de façon équilibrée ses investissements entre les immobilisations et le soutien à l'exploitation, en particulier en ce qui a trait aux installations de recherche qui servent une vaste gamme d'utilisateurs partout au pays.

Une demande adaptée au contexte financier du Canada

La proposition de la FCI reconnaît les priorités financières du gouvernement du Canada et est en tout point conforme aux objectifs financiers nationaux :

- la FCI souhaite obtenir un engagement de 2 milliards de dollars du gouvernement du Canada dans le Budget 2014;
- le financement annoncé dans le Budget 2014 serait attribué aux établissements sur 5 ans à partir de 2016;
- le gouvernement du Canada verserait graduellement cette somme à la FCI, sur 8 à 10 ans, à compter de 2017, lorsqu'il aura retrouvé l'équilibre budgétaire.

Un large mandat : ouvert à l'entreprise

Les installations de pointe financées par la FCI ne font pas que de la recherche axée sur les découvertes, plusieurs d'entre elles ouvrent également leurs portes à l'entreprise. Un nombre croissant d'entreprises se tournent vers les universités et les collèges pour relever des défis manufacturiers et commerciaux. De fait, près de 300 installations et laboratoires de recherche ont demandé à s'inscrire au Navigateur d'installations de recherche de la FCI — nouveau répertoire en ligne qui aidera les entreprises à repérer et solliciter l'expertise en recherche des universités, des collèges et des hôpitaux de recherche.

Ces installations de recherche, et de nombreuses autres, proposent déjà aux entreprises de nouvelles idées pour développer de meilleurs processus et technologies qui améliorent leur rendement et qui se traduisent par des produits de qualité supérieure. Les entreprises utilisent ainsi de l'équipement de pointe qu'elles n'auraient pas les moyens de se procurer et collaborent avec des étudiants des cycles supérieurs qui appliquent leurs compétences en milieu de travail.

Le Navigateur de la FCI sera lancé à l'automne/hiver 2013. En favorisant l'établissement de liens entre les entreprises et les chercheurs, le Navigateur permettra à la FCI d'accomplir en partie sa mission qui consiste à accroître la capacité des universités, des collèges, des hôpitaux de recherche et des organismes de recherche à but non lucratif de soutenir l'innovation et la commercialisation dans le secteur privé.

Des assises pour l'avenir

En adoptant une approche durable et prévisible du financement de l'infrastructure de recherche, nous renforcerons nos capacités de recherche et d'innovation en continuant à fournir aux universités et aux collèges la possibilité d'attirer et retenir les meilleurs talents en recherche, tout en favorisant une planification financière et scientifique prudente conforme aux priorités du gouvernement fédéral en matière d'innovation.

La poursuite de cet engagement à financer l'infrastructure de recherche dans le Plan d'action 2014 laisserait entendre aux Canadiens, de manière non équivoque, que notre pays nourrit l'ambition sérieuse de devenir concurrentiel grâce à la recherche et à l'innovation.



Research builds communities

La recherche au service des collectivités

450-230 Queen St.
Ottawa ON K1P 5E4
Tel 613.947.7260
Fax 613.943.0227

450-230 rue Queen
Ottawa ON K1P 5E4
Tél 613.947.7260
Télééc 613.943.0227